

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE
SOUS LE HAUT PATRONAGE
DE S. M. LE ROI
PAR LA
SOCIÉTÉ ROYALE
DE NUMISMATIQUE DE BELGIQUE
AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DU
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA CULTURE FRANÇAISE
ET DU
MINISTÈRE VAN NATIONALE OPVOEDING
EN NEDERLANDSE CULTUUR

UITGEGEVEN
ONDER DE HOGE BESCHERMING
VAN Z. M. DE KONING
DOOR HET
KONINKLIJK BELGISCH
GENOOTSCHAP VOOR NUMISMATIEK
MET DE FINANCIËLE HULP VAN HET
MINISTÈRE VAN NATIONALE OPVOEDING
EN NEDERLANDSE CULTUUR
EN HET
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA CULTURE FRANÇAISE

DIRECTEURS :

PAUL NASTER, ÉMILE BROUETTE,
JEAN JADOT, TONY HACKENS

CXXIII - 1977

BRUXELLES

BRUSSEL

LOUISE ARTEMIS-GYSELEN

LES MONNAIES ARCHAÏQUES DE TÉNOS (*)

Ténos, après Naxos et Andros la plus grande des Cyclades, forme avec celle-ci, Myconos et l'Eubée une unité orographique.

Bien que l'histoire de Ténos soit mal connue (1), quelques sources, surtout épigraphiques (2), nous renseignent sur la période hellénistique. Ténos était alors successivement un protectorat des Macédoniens, des Ptolémées et des Rhodiens. L'île ensuite fut annexée par Rome.

41 des 500 monnaies téniennes que nos recherches ont révélées sont des monnaies archaïques ; elles forment l'objet de cette étude. En effet, un exemplaire d'un statère de poids éginétique se trouve au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, dans la collection Lucien de Hirsch (20,5 mm - 12,05 g) (3). Une pièce du trésor d'Asyut, découvert en 1969 et publié récemment (4), serait le seul autre statère connu. Les 40 autres pièces que nous connaissons sont toutes des hémidrachmes ou trioboles, dont le poids varie entre 2,54 g et 2,17 g.

(*) Cet article a fait l'objet d'une communication aux membres de la Société à la séance du 15 janvier 1977.

(1) Pour l'histoire de Ténos voir entre autres W. KÖNIG, *Der Bund der Nesioten. Ein Beitrag zur Geschichte der Kykladen und benachbarten Inseln im Zeitalter des Hellenismus*, Halle s. S., 1910 ; H. DEMOULIN, *Fouilles de Ténos*, dans *Bull. Corr. hell.*, 26, 1902, p. 399-439 ; Id., *Fouilles et inscriptions de Ténos*, dans *Le Musée belge*, 8, 1904, p. 5-100 ; P. GRAINDOR, *Les fouilles de Ténos (1905)*, dans *Le Musée belge*, 10, 1906, p. 309-361 et 11, 1907, p. 5-52 ; Id., *Fouilles et recherches à Ténos (1909)*, *ibid.*, 14, 1910, p. 5-251.

(2) *Inscriptiones Graecae*, vols. I-IX-XII, 5.

(3) P. NASTER, *La collection Lucien de Hirsch. Catalogue des monnaies grecques*, Bruxelles, 1959, n° 1399.

(4) Nancy WAGGONER - M. PRICE, *Archaic Greek Coinage. The Asyut Hoard*, Londres, 1975, n° 608. — voir aussi p. 8.

La représentation est la même sur le statère et les trioboles : une grappe de raisins au droit, un carré creux au revers. Il y a toutefois une différence : la grappe des trioboles est composée de 3 ou 4 rangées de raisins de forme régulière, flanquées d'une courte rangée de baies ($1/3$ à $2/3$ de la longueur totale) ; sur le statère de Bruxelles une courte rangée flaque une masse de baies de forme irrégulière, qui ne se distinguent pas nettement l'une de l'autre. Le carré creux du revers du statère présente un contour irrégulier et on distingue à peine si on peut y reconnaître une division en deux ; le carré des hémidrachmes, par contre, est régulier, divisé en quatre carrés uniformes, dont certains plus profonds que les autres.

Ni sur le statère ni sur les trioboles la représentation n'est accompagnée d'une légende qui nous permette d'attribuer les monnaies à une certaine localité. Pourquoi, dès lors, attribuons-nous ce type anépigraphe à l'île de Ténos ?

Jusqu'à la fin du siècle dernier on pensait que Ténos n'avait commencé à frapper monnaie qu'après la mort d'Alexandre (323 ap. J.-C.). Le type avec la grappe de raisins était bien connu, mais tous les exemplaires étaient attribués à l'île de Céos. Pour cette attribution on se fondait sur des pièces semblables mais postérieures avec le nom des habitants de ce lieu.

En 1890, Fr. Imhoof-Blumer⁽⁵⁾ constata que les monnaies bostryophores, c.-à-d. avec grappe de raisins, se divisent en deux catégories, aussi bien pour le droit que pour le revers : le premier type représente la grappe comme une masse compacte et triangulaire, à côté de laquelle apparaît bientôt un dauphin, ou un dauphin avec une petite grappe ; le carré du revers est partagé de manière à obtenir un moulin à vent. Par comparaison avec des monnaies semblables, postérieures, avec la légende ΚΕΙΩΝ ou ΙΟΥ-ΛΙ, ce type fut attribué à Céos, dont Iulis est la capitale⁽⁶⁾. L'autre type représente une grappe tripartite, composée de 3 ou 4 rangées de baies plus petites, plus nombreuses et de forme régulière, flanquée d'une seule rangée de raisins ; le carré du revers est divisé en quatre carrés réguliers, qu'on retrouve aussi sur les monnaies

(5) F. IMHOOF-BLUMER, *Griechische Münzen. Neue Beiträge und Untersuchungen*, Graz, 1890 (repr. anast. 1972), p. 536 et 540, pl. I, 29-36.

(6) Par exemple P. NASTER, *o. c.*, n° 1397.

de Naxos et de Paros (7). Fr. Imhoof-Blumer attribue ce type à Ténos (8), se fondant sur les arguments suivants : lorsqu'après la longue hégémonie d'Athènes Ténos recommence à frapper monnaie, la grappe réapparaît, maintenant sur le revers. La représentation est presque identique à celle de l'époque archaïque, mais la grappe est plus ronde, plus fine et accompagnée de la légende TH ou THNI qui ne laisse plus aucun doute sur l'origine des monnaies. De plus, la grappe apparaît comme symbole auprès d'un autre type.

En 1892, J. Svoronos (9) contesta cette attribution et revendiqua ces monnaies botryophores pour sa patrie, Myconos, où le dieu du vin, Dionysos, fut adoré comme divinité principale. En compensation, il attribua le type aux deux dauphins à Ténos, où existait un culte de Poseidon.

Deux ans plus tard, Fr. Imhoof-Blumer reprend la discussion et réaffirme son opinion (10) : « Es geht dies aus der ziemlich allgemeinen Regel hervor, dass wo auf jüngeren Prägungen ein Beizeichen als Wahrzeichen des Prägorts auftritt und dieses, vornehmlich für kleinere Münzsorten, gleichzeitig, neben neuen Münzbildern, auch noch als Typus verwendet wird, dieses Beizeichen auf den alten Münztypus schliessen lässt. » La grappe apparaît, en effet, continuellement sur les monnaies de Ténos (11), comme type et comme symbole, sur les pièces d'argent et de bronze. Le type aux deux dauphins cependant n'apparaît pas continuellement. En outre,

(7) B. V. HEAD, *Historia Numorum. A Manual of Greek Numismatics*, Oxford 1911, p. 488, fig. 256. Réimp. Londres, 1963.

(8) E. BABELON, *Traité des monnaies grecques et romaines*, 2, 1, Paris, 1907, col. 1295-1296.

(9) I. N. ΣΒΟΡΟΝΟΣ, *Νομισματική καὶ ἱστορία τῆς ἀρχαίας Μυκόνου*, dans *Bull. Corr. hell.*, 17, 1893, p. 476-477.

(10) F. IMHOOF-BLUMER, *Griechische Münzen*, dans *Num. Chron.*, 3d. ser., XV, 1895, p. 273-274.

(11) Comme symbole sur des tétradrachmes hellénistiques (dr. jeune Dionysos cornu) ; comme type au revers des didrachmes hellénistiques (dr. jeune Dionysos cornu) ; éventuellement avec thyrses ou trident au revers des drachmes attiques (dr. Zeus Ammon) ; au revers d'une drachme rhodienne (dr. Ammon) ; sur les revers des bronzes éventuellement avec feuille, thyrses ou trident (dr. Ammon, Dionysos, grappe ou homme à pétase) ; au revers des monnaies républicaines (dr. femme à couronne murale) ; comme symbole au droit (le revers de Poseidon et Dionysos sous temple distyle. Légende : TH, TH NI, NI TH, THNIΩN...

il existait effectivement un culte de Dionysos à Ténos ⁽¹²⁾, île célèbre pour son vin qu'elle exportait encore il y a peu d'années ⁽¹³⁾.

Lorsque nous envisageons les conséquences de l'argumentation de Fr. Imhoof-Blumer, la question se pose si certaines monnaies du British Museum ⁽¹⁴⁾ ne doivent pas également être attribuées à l'île de Ténos. En effet, à l'époque où le problème de la distinction en deux catégories des monnaies botryophores et de l'attribution de chacune d'elles ne se posait même pas, W. Wroth a jugé sage de classer le type à grappe sous Céos. D'ailleurs, aucune monnaie archaïque ténienne, qui permettrait une comparaison, n'est mentionnée pour le British Museum.

En ce qui concerne le statère du trésor d'Asyut, les auteurs eux-mêmes parlent d'une « highly tentative attribution » ⁽¹⁵⁾. Il est vrai que la représentation un peu géométrique de la grappe sur l'exemplaire d'Asyut, quatre rangées de baies, nettement séparées l'une de l'autre, diffère de la forme compacte du statère de Hirsch. Mais aussi les revers, bien que tous les deux à carré de forme irrégulière, ne se ressemblent pas tellement. En outre, les poids (12,05 g de Hirsch contre 11,20 g Asyut) ne semblent pas compatibles. Il en résulte que le statère d'Asyut, jusqu'à maintenant unique dans son genre, ne nous paraît guère pouvoir être attribué à Ténos.

Quant à la date des hémidrachmes archaïques, deux exemplaires ont été trouvés à Tarente. Comme *terminus ante quem* pour le contenu de cette trouvaille, les auteurs de la publication du trésor d'Asyut proposent 500-490 av. J.-C., date qui correspond grosso modo à celle proposée pour les monnaies de Naxos (515-500 ou plus tard) et de Paros (510-480) faisant partie du trésor d'Asyut ⁽¹⁶⁾

(12) Pour les nombreuses inscriptions témoignant du culte et des jeux à l'honneur de Dionysos voir J. DEMOULIN, dans *Bull. Corr. hell.*, 26, 1902, p. 420-421, n° 16 ; p. 423, n. 17 ; p. 430, n° 23 ; p. 431, n° 25 et P. GRAINDOR, dans *Le Musée belge*, 11, 1907, p. 59, n° 24 ; p. 65, n° 28 ; p. 71, n° 31 ; p. 78, n° 35.

(13) E. BABELON, *o. c.*, 2, 3, col. 829-830.

(14) W. WROTH, *BMC*, 9, 1886, sous « Ceos », n°s 25-26-27.

(15) WAGGONER et PRICE, *o. c.*, p. 82.

(16) WAGGONER et PRICE, *o. c.*, n°s 599-607 et surtout le revers des n°s 605, 606 et 607. Pour la « trouvaille » de Tarente, dont la qualité de trésor a été contestée, cf. M. THOMPSON, O. MØRKHOLM et C. M. KRAAY, *An Inventory of Greek Coin Hoards*, New York, 1973, n° 1874, et la bibliographie à cet endroit ; avec quelques réserves, la date d'enfouissement vers 508 av. J.-C. y est encore proposée.

et montrant une ressemblance stylistique avec les pièces ténien-
nes.

Le statère de Hirsch aurait été trouvé à Rhodes, enfoui avec d'autres pièces, presque toutes archaïques, vers 450 av. J.-C. (17), mais il est évident, du point de vue stylistique, qu'il est plus ancien que les hémidrachmes. Peut-être faut-il, pour la date d'émission, remonter jusqu'avant 515-500, quand le revers des statères d'Égine commence à montrer une représentation plus précise, mieux divisée du carré (18). On pourrait faire une comparaison avec certains didrachmes déliens, présentant un revers analogue (19).

Il est intéressant de faire quelques remarques concernant le poids des 40 hémidrachmes archaïques. En effet, la dispersion étant assez limitée, nous possédons un nombre suffisant d'exemplaires pour définir le poids théorique des triboles archaïques de Ténos. Comme base d'étude nous avons consulté l'article du Professeur Naster (20), où il expose la méthode métrologique et l'applique aux monnaies d'Athènes.

Les différents poids de nos exemplaires, en ordre ascendant sont les suivants : 2,17, 2,18, 2,19, 2,34, 2,35, 2,365, 2,37, 2,38, 2,39, 2,41, 2,42, 2,43, 2,44, 2,45, 2,46, 2,465, 2,47, 2,48, 2,49, 2,50, 2,51, 2,52, 2,54 g.

Puisque le nombre des différents poids possibles, situés entre le plus léger et le plus lourd (y compris), est égal à 38 (21) (plus grand

(17) Margaret THOMPSON, O. MØRKHOLM et C. M. KRAAY, n° 1185 ; P. NASTER, *o. c.*, sous le n° 887.

(18) N. WAGGONER et M. PRICE, *o. c.*, p. 75.

(19) T. HACKENS, *Le monnayage de l'atelier de Délos à l'époque archaïque*, dans *Études déliennes. Bull. Corr. hell., Suppl. I*, Paris, 1973, p. 214 et 223 ; C. M. KRAAY, *Archaic and Classical Greek Coins*, Londres, 1976, pl. 6, n° 122.

(20) P. NASTER, *Méthode de métrologie monétaire appliquée aux monnaies d'Athènes*, dans *RBN, CXX*, 1974, p. 1-7.

(21) Pour n = nombre de résultats possibles

X1 = le plus petit résultat

Xn = le plus grand résultat

X2 = l'avant-dernier résultat en petitesse

$$n = 1 + \frac{X_n - X_1}{X_2 - X_1} = 1 + \frac{2,54 - 2,17}{2,18 - 2,17} = 38.$$

que 20), nous groupons ces différents poids possibles, afin d'obtenir des classes dont le nombre soit plus grand ou égal à 10, mais plus petit ou égal à 20.

Table de fréquence (Fi)

— avec 2 éléments par classe

a1			a2		
i	classe	Fi	i	classe	Fi
1	2,17 - 2,18	2	1	2,16 - 2,17	1
2	2,19 - 2,20	1	2	2,18 - 2,19	2
3	2,21 - 2,22		3	2,20 - 2,21	
4	2,23 - 2,24		4	2,22 - 2,23	
5	2,25 - 2,26		5	2,24 - 2,25	
6	2,27 - 2,28		6	2,26 - 2,27	
7	2,29 - 2,30		7	2,28 - 2,29	
8	2,31 - 2,32		8	2,30 - 2,31	
9	2,33 - 2,34	1	9	2,32 - 2,33	
10	2,35 - 2,36	3	10	2,34 - 2,35	3
11	2,37 - 2,38	2	11	2,36 - 2,37	2
12	2,39 - 2,40	2	12	2,38 - 2,39	3
13	2,41 - 2,42	4	13	2,40 - 2,41	1
14	2,43 - 2,44	8	14	2,42 - 2,43	7
15	2,45 - 2,46	3	15	2,44 - 2,45	5
16	2,47 - 2,48	5	16	2,46 - 2,47	3
17	2,49 - 2,50	5	17	2,48 - 2,49	5
18	2,51 - 2,52	2	18	2,50 - 2,51	5
19	2,53 - 2,54	2	19	2,52 - 2,53	1
			20	2,54 - 2,55	2

La 14^e classe (2,43 - 2,44) est la classe avec la plus grande fréquence.

La 14^e classe (2,42 - 2,43) est la classe avec la plus grande fréquence.

— avec 3 éléments par classe

b1

b2

i	classe	Fi	i	classe	Fi
1	2,17 - 2,18 - 2,19	3	1	2,15 - 2,16 - 2,17	1
2	2,20 - 2,21 - 2,22		2	2,18 - 2,19 - 2,20	2
3	2,23 - 2,24 - 2,25		3	2,21 - 2,22 - 2,23	
4	2,26 - 2,27 - 2,28		4	2,24 - 2,25 - 2,26	
5	2,29 - 2,30 - 2,31		5	2,27 - 2,28 - 2,29	
6	2,32 - 2,33 - 2,34	1	6	2,30 - 2,31 - 2,32	
7	2,35 - 2,36 - 2,37	4	7	2,33 - 2,34 - 2,35	3
8	2,38 - 2,39 - 2,40	3	8	2,36 - 2,37 - 2,38	3
9	2,41 - 2,42 - 2,43	8	9	2,39 - 2,40 - 2,41	3
10	2,44 - 2,45 - 2,46	7	10	2,42 - 2,43 - 2,44	11
11	2,47 - 2,48 - 2,49	6	11	2,45 - 2,46 - 2,47	4
12	2,50 - 2,51 - 2,52	6	12	2,48 - 2,49 - 2,50	9
13	2,53 - 2,54 - 2,55	2	13	2,51 - 2,52 - 2,53	2
			14	2,54 - 2,55 - 2,56	2

La 9^e classe (2,41 - 2,42 - 2,43) est la classe avec la plus grande fréquence.

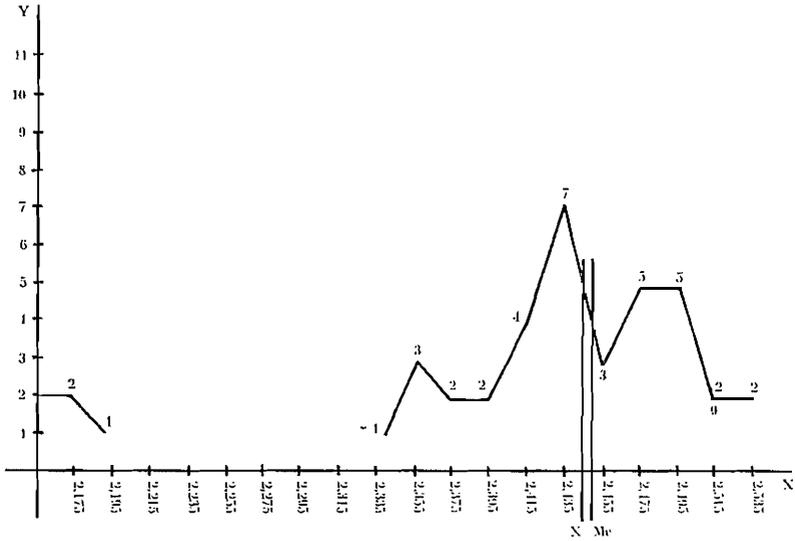
La 10^e classe (2,42 - 2,43 - 2,44) est la classe avec la plus grande fréquence.

De ces tables nous pouvons déduire que 2,43 g est le poids le plus souvent représenté. Courbe de fréquence voir fig. p. 12.

La moyenne arithmétique \bar{X} des poids est 2,425 g, si l'on considère toutes les pièces ; si l'on écarte les trois plus légères, non liées au groupement des autres, \bar{X} est égal à 2,445 g.

La médiane⁽²²⁾ est égale à 2,44 g si l'on considère toutes les pièces ; si l'on écarte les 3 plus légères, elle est de 2,45 g.

(22) La médiane est le (N/2)^{ième} résultat calculé (avec N = nombre d'exemplaires), si tous les résultats sont rangés selon l'ordre montant.



En nous basant sur les rares exemplaires qui sont à notre disposition et en tenant compte du frot, de la corrosion, du nettoyage éventuel, nous pouvons conclure que le poids théorique des hémidrachmes ténienues était situé légèrement au-dessus de 2,44 g.

Lorsque nous comparons cette série de monnaies à l'unique statère (de Hirsch), nous constatons tout de même que ce poids est assez léger pour 1/4 de statère (= triobole) et trop lourd pour 1/6 de statère (= diobole).

La comparaison des coins nous apprend que 28 pièces représentent 6 coins de droit différents, 35 pièces 9 coins de revers. Pour 23 monnaies, en groupes de minimum 2 et maximum 5 exemplaires, nous avons retrouvé une identité de coins aussi bien pour le droit que pour le revers. L'emploi fréquent du même coin révèle une production qui ne fut certainement pas extraordinairement grande, mais quand même pas insignifiante pour une petite île, qui n'a jamais joué un rôle très important dans l'histoire.

CATALOGUE DES MONNAIES ARCHAÏQUES DE TÉNOS

Toutes les pièces sont en argent.

CLASSE 1

Dr. : grappe de raisins oblongue et en pointe ; les raisins sont arrangés irrégulièrement. De chaque côté une courte rangée de baies.

Rv. carré creux de forme très irrégulière.

Statère éginétique.

- a. Bruxelles, Cab. Méd., coll. de Hirsch, 1399 (catal. Naster) 12,05g - 20,5 mm.

CLASSE 2

Dr. : grappe de raisins tripartite : 3 à 4 rangées de baies, formant une composition régulière, sont flanquées d'une courte rangée.

Rv. carré creux, divisé en 4 carrés de forme régulière.

Hémidrachmes éginétiques.

- a. Berlin, Staatl. M., coll. Prokesch-Osten
2,54 g - 12 mm - dr. même coin d, h, n, y.
- b. Cambridge, Fitzw. M., coll. McClean, 7298 (catal. Grose)
2,54 g - 13,1 mm - ↗.
- c. Vente 31 Leu-Hess, Lucerne, 6 et 7 déc. 1966, n° 378
2,52 g - ↗ même coin f, k, m, v, w, al.
- d. Coll. Pozzi, 2057
2,51 g - 14,4 mm - dr. même coin a, h, n, y.
- e. Paris, Cab. Méd., coll. de Luynes, 2383 (catal. J. Babelon)
2,50 g - 12,9 mm - dr. même coin r, ab ; ↗ j, l, o, p, ab.
- f. Coll. Weber, 4731 (catal. Forrer) (vente Gen. Moore, 1889)
2,50 g - 12,7 mm - dr. même coin g, m, u, w ; ↗ c, g, k, m, v, w, al.
- g. Berlin, St. M., coll. C. R. Fox
2,50 g - 13 mm - dr. même coin f, m, u, w ; ↗ c, f, k, m, v, w, al.
- h. Copenhague, 767 (SNG)
2,50 g - 14 mm - dr. même coin a, d, n, y ; ↗ y.
- i. Cambridge, Fitzw. M., coll. McClean, 7296 (catal. Grose)
2,49 g - 11 mm - ↗.
- j. Trouvée à Tarente (E. BABELON, dans *Rev. Num.*, 4^e s., t. 16, 1912, p. 18, n° 36 ; Margaret THOMPSON e. a., *Coin Hoards*, n° 1874)
2,48 g - 12,3 mm - dr. même coin k, l, o, p, v, ai, al ; ↗ e, l, o, p, ab.
- k. Coll. Weber, 4728 (catal. Forrer) (vente Montagu II, 1897)
2,48 g - 13,3 mm - dr. même coin j, l, o, p, v, ai, al ; ↗ c, f, g, m, v, w, al.

- l. Berlin, St. M., coll. Imhoof-Blumer
2,48 g - 13,3 mm - dr. même coin j, k, o, p, v, ai, al ; ₣ j, o, p, ab.
- m. La Haye, Kon. Penningkabinet, 4887
2,48 g - 13,8 mm - dr. même coin f, g, u, w ; ₣ c, f, g, v, w, al.
- n. Berlin, St. M., coll. C. R. Fox
2,47 g - 12 mm - dr. même coin a, d, h, y ; ₣ ad, an.
- o. Berlin, St. M., coll. Löbbecke
2,465 g - 11,6 mm - dr. même coin j, k, l, p, v, ai, al ; ₣ j, l, p, ab.
- p. Berlin, St. M., coll. Imhoof-Blumer
2,46 g - 10,7 mm - dr. même coin j, k, l, o, v, ai, al ; ₣ e, j, l, o, ab.
- q. Cambridge, Fitzw. M., coll. McClean, 7297 (catalog. Grose)
2,45 g - 11,3 mm - ↯ - ₣ même coin ac.
- r. Berlin, St. M., coll. Löbbecke
2,44 g - 13,6 mm - dr. même coin e, ab.
- s. Coll. Warren, 970 (catalog. Regling)
2,44 g - 14 mm.
- t. Boston, M. Fine Arts, 1295 (catalog. Brett)
2,44 g - 14 mm - dr. et ₣ même coin ag, af, ah, ak.
- u. Cambridge, Fitzw. M., coll. Leake (SNG, 4077)
2,44 g - 11,1 mm - dr. même coin f, g, m, w.
- v. Coll. Weber, 4729 (catalog. Forrer) (vente Sotheby, 1888)
2,43 g - 13 mm - dr. même coin j, k, l, o, p, ai, al ; ₣ c, k, al.
- w. Coll. Pozzi, 2058
2,43 g - 13 mm - dr. même coin f, g, m, u ; ₣ c, f, g, k, m, v, al.
- x. Coll. Locket, 2630 (SNG)
2,43 g - 11,7 mm.
- y. Athènes 72/1894-95 H. 2374
2,43 g - 12 mm - dr. même coin a, d, h, n ; ₣ h.
- z. Francfort s. Main, Deutsche Bundesbank, 197/63
2,42 g - 12,1 mm - ↯ - ₣ même coin ai.
- aa. Coll. Jameson, 1310
2,42 g - 10,8 mm.
- ab. Berlin, St. M., 8897
2,42 g - 12 mm - dr. même coin c, r ; ₣ e, j, l, o, p.
- ac. Bruxelles, Cab. Méd., II/63-331 (don L. de Walsche)
2,41 g - 11,5 mm - ₣ même coin q.
- ad. Coll. Weber, 4730 (catalog. Forrer) (vente 36 Hess-Leu, 17 et 18 avril 1968, n° 240)
2,39 g - 12,2 mm - dr. même coin an ; ₣ n, an.
- ae. Copenhague, 766 (SNG)
2,39 g - 12,5 mm.
- af. Coll. Weber, 4727 (catalog. Weber) (vente Gen. Moore, 1889)
2,38 g - 13,3 mm - dr. et ₣ même coin t, ag, ah, ak.
- ag. Berlin, St. M., coll. Imhoof-Blumer
2,37 g - 13 mm - dr. et ₣ même coin t, af, ah, ak.
- ah. Berlin, St. M., coll. von Rauch
2,365 g - 12,8 mm - dr. et ₣ même coin t, ag, af, ak.

- ai. Coll. Pozzi, 2059
2,35 g - 12,8 mm - dr. même coin j, k, l, o, p, v, al ; ῥ z.
- aj. Coll. Pozzi, 2060 (vente Monn. et Méd., 30 nov. et 1 déc. 1972, n° 474)
2,35 g - 12,4 mm.
- ak. Hanovre, Kestner-Mus., 1929, 228 (catalog. Schlüter) (vente Ars Class. XIV, n° 291)
2,34 g - 12,1 mm - dr. et ῥ même coin t, af, ag, ah.
- al. Paris, Cab. Méd., Trouvée à Tarente (E. BABELON, *l. c.* et M. THOMPSON, *l. c.*)
2,19 g - 11,8 mm - dr. même coin j, k, l, o, p, v, ai ; ῥ c, k, m, v, w, al.
- am. Cambridge, Fitzw. M., coll. Leake (SNG, 4028)
2,18 g - 10,6 mm - ᾰ.
- an. Berlin, St. M., 28686
2,17 g - 11,5 mm - dr. même coin ad ; ῥ n, ad.